

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 2018 à 17 h

Sont présent(e)s : M^{mes} Chantal Moffet
Karine Gaudreault
Dominique Cyr
Christine Bélanger
Hélène Bélanger

Mrs. François Auclair
Philippe Gimaïel

Sont absent(e)s : Mme Isabelle Dorval (en congé différé)
Karine Gagnon
Mrs Frédéric Parrot
Steeve Vignola

1. **Mot de bienvenue**

Monsieur Auclair souhaite la bienvenue à tous les membres.

Résolution : CÉ 17-18-024

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Auclair fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Moffet désire ajouter les points suivants :

- 8.1 Compensation 6^e année
- 8.2 PAV
- 8.3 Journées pédagogiques du service de garde 18-19

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Résolution : CÉ 17-18-025

3. **Approbation et suivi du procès-verbal du 25 avril 2018**

Monsieur Auclair demande aux membres s'ils ont des questions ou des suivis à faire concernant le procès-verbal.

Au point 7.9 PEVR (plan d'engagement vers la réussite) madame Moffet remet un document avec les nouveaux résultats pour l'orientation 1 : améliorer la réussite et la persévérance scolaire des jeunes et des adultes. Elle mentionne également que le directeur général de la commission scolaire a bien pris en considération les remarques transmises lors du sondage effectué auprès des membres.

Madame Gaudreault propose l'approbation du procès-verbal du 25 avril 2018 et elle est appuyée par madame Hélène Bélanger.

4. **Question du public**

Aucun public n'est présent.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet dresse la situation actuelle concernant le budget de l'école. Il est possible que nous terminions avec un léger déficit puisqu'il y a eu beaucoup de temps TES qui a été ajouté, et des investissements considérables ont été apportés à l'école pour le service à l'élève. Pour le moment, le solde est à 21 773\$. Il reste encore beaucoup de dépenses à venir, mais aussi quelques revenus (subventions et services de garde). Le budget final sera déposé au début de la prochaine année scolaire.

Un budget spécial nous a été octroyé. Nous avons dû procéder à l'achat de robots. Ils seront mis à la disposition des élèves l'an prochain. Monsieur Sébastien, enseignant de 5^e année, sera l'agent multiplicateur à l'école et pilotera ce projet.

5.1 **Conseil d'établissement**

Puisqu'il y a eu une rencontre de moins cette année, le budget final du conseil d'établissement sera plus élevé. Nous avons convenu de reporter le solde à l'an prochain.

5.2 **École**

Dans la semaine du 11 juin, des jeux au sol dans la cour seront dessinés pour les élèves. Des soumissions pour mettre du paillis où les modules de jeux ont été demandés. Une subvention de 5000 \$ a été demandée à l'organisme 100 degrés- Québec en forme pour refaire notre carré de sable.

5.3 **Fonds à destination spéciale**

Le solde de ce compte est toujours à 8 916 \$

6. **Correspondance reçue**

Aucune correspondance.

7. **Travaux du conseil**

Résolution : CÉ 17-18-026

7.1 **Budget 2018-2019**

Madame Moffet présente le budget 2018-2019 aux membres. Elle fait remarquer qu'une somme de 2 000\$ a été mise dans le budget des sorties éducatives pour l'an prochain. Comme mentionnés précédemment, nous devons trouver du financement pour que les élèves puissent vivre des activités l'an prochain, car aucuns frais ne pourront être demandés aux parents. C'est ainsi qu'il a été proposé de faire le Source-O-Thon en octobre pour sensibiliser les élèves ainsi que les parents à ce nouveau tournant.

Elle présente également le budget des mesures dédiées pour la réussite éducative (177 000 \$). Ce budget doit être dépensé sinon il sera perdu. C'est pour cette raison que des services supplémentaires en orthopédagogie ainsi que du temps d'accompagnement d'éducation spécialisée ont été ajoutés pour la classe de maternelle et de 1^{re} année. De plus, les sommes de la mesure 'Coup de pouce aux élèves de 2^e à la 6^e année' sont aussi prévues. Il y a également l'ajout de 0,5 journée en psychologie ainsi que d'une journée en orthophonie.

Sur proposition de madame Gaudreault, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget de l'école de la Source 2018-2019, tel que présenté par la direction.

7.2 Vie à l'école / santé globale

Madame Moffet informe que les élèves ont amassé la somme de 3 577,30\$ au Source-O-Thon du 25 mai dernier. Considérant les revenus reçus des parents versus les dépenses liées aux activités de cette année, ce compte est déficitaire de -2 700\$ pour les activités complémentaires et -1 500\$ pour les activités de l'école. Donc, la somme amassée palliera ce déficit et aucun montant ne sera transféré dans le fonds à destination spéciale.

Les membres sont en accord avec cette proposition.

Une subvention de 5000\$ a été demandée pour le carré de sable dans la cour auprès de l'organisme 100 degrés (Québec en Forme). À suivre.

Nous procéderons à une demande de soumissions pour l'épandage de paillis de cèdre dans la cour.

On souligne également le départ à la retraite de madame Hélène Bélanger.

Résolution : CÉ 17-18-027

7.3 Rapport annuel 2017-2018

Les membres ont déjà reçu le rapport annuel 2017-2018 et en ont fait la lecture.

Monsieur Philippe Gimaiël propose d'approuver le rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement de l'école de la Source et il est appuyé par madame Hélène Bélanger.

8. Autres sujets

Résolution : CÉ 17-18-028

8.1 Compensation 6^e année

Le 19 juin, les élèves de 6^e année iront faire une croisière sur le Louis-Joliet et reviendront tard dans la soirée. Pour cette raison, il est demandé d'obtenir une demi-journée de compensation le 21 juin en avant-midi. Les élèves resteront à la maison. À défaut de ne pouvoir demeurer à la maison, nous pourrions les accueillir dans une autre classe.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.2 PAV (plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation)

Madame Moffet informe les membres que madame Hélène a procédé à un sondage informatique sous le sceau de la confidentialité afin de savoir si des élèves ne se sentent pas en sécurité à l'école ou vivent de l'intimidation. Ce ne sont pas tous les élèves qui ont répondu au sondage, ce sont seulement les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e année et la classe de com 2.

Le résultat de ce sondage s'est avéré très positif et nous pouvons vous assurer que les élèves se sentent tous en sécurité. Lors des situations conflictuelles, les élèves mentionnent que les adultes les ont aidés et soutenus pour trouver des solutions.

Résolution : CÉ 17-18-029

8.3 Journées pédagogiques du service de garde 18-19

Nous vous présentons, à nouveau, la planification des journées pédagogiques du service de garde. Il est à noter que la sortie au Défi laser a été remplacée pour le parc Récréation fun. Pour la sortie aux quilles, les élèves iront à pied.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Rien à discuter

10. Levée de l'assemblée

Monsieur Auclair propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé par madame Bélanger. La séance est levée à 18h.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,

François Auclair,

Directrice

Président